

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**LES PROJETS CULTURELS BRUXELLOIS FACE AU
FONDS SOCIAL EUROPÉEN**

une analyse de Frédéric Jacquemin

**NOVEMBRE
2007**

LES PROJETS CULTURELS BRUXELLOIS FACE AU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Par Frédéric Jacquemin, Chargé de programmes, Fondation Hicter

Bruelles se caractérise par une offre culturelle riche et variée, résultat de la diversité de sa population. Le secteur des arts et du patrimoine est dès lors reconnu comme un atout majeur pour le développement économique et social de la Région bruxelloise.

Le document de programmation opérationnelle du Fonds social européen («Compétitivité régionale et emploi»- Troïka Wallonie-Bruxelles) mentionne les différents effets multiplicateurs que le secteur culturel peut ou pourrait avoir sur les plans économique, social et éducatif à Bruxelles. Toutefois, s'il produit des retombées positives, il présente également certains freins qui en limitent l'exploitation optimale. Dans le document de programmation opérationnelle, nous avons relevé trois facteurs de compétitivité pouvant être mis avant : le renforcement de l'attractivité de la zone, la croissance du capital humain et l'augmentation du potentiel d'innovation. Ces trois paramètres ont guidé notre analyse contextuelle.

INNOVATION ET EMPLOI

À notre connaissance, il n'existe pas de données suffisamment précises et actuelles pour évaluer le potentiel d'innovation généré par les infrastructures culturelles en Région bruxelloise. En revanche, plusieurs études européennes ont analysé l'impact des producteurs culturels sur la stratégie économique déployée par l'Agenda de Lisbonne. Ces recherches ont mis en lumière que la croissance économique européenne est liée à l'innovation. Or, celle-ci proviendra de manière de plus en plus significative des industries productrices de contenus culturels et narratifs («experience economy»). En termes chiffrés, les indicateurs européens montrent que, pour l'année 2003, les industries créatives ont contribué à 2,6 % du produit domestique brut des 25 pays de l'Union européenne, ont connu un taux de croissance de 12 % supérieur aux autres secteurs industriels (pour la

période de 1999 à 2003) et employé quelque 5,8 millions de personnes, soit 3,1% de la population active.

L'innovation ne se développe plus seulement dans des centres technologiques mais aussi et principalement dans des centres créatifs - «creative clusters»¹.

ATTRACTIVITÉ ET CAPITAL HUMAIN

La présence d'infrastructures culturelles d'envergure produit des retombées perceptibles à l'échelle régionale et locale. Elles renforcent l'image de marque des villes et des régions et favorisent l'installation des entreprises. Pour Bruxelles, on sait combien ces institutions culturelles contribuent au développement du secteur touristique et constituent un de ses moteurs principaux².

La qualité et la quantité de concentration du capital humain deviennent un enjeu de fond pour la concurrence économique actuelle³. Cette concurrence se traduit par une compétition entre métropoles afin de susciter les implantations d'entreprises sur leur territoire. Dans cette optique, il ne s'agit plus uniquement d'offrir aux investisseurs des infrastructures modernes et des zones franches, mais aussi et surtout un environnement favorable aux modes de vie de producteurs de contenu à haute valeur ajoutée.

Fort de ce potentiel, le secteur créatif bruxellois fait néanmoins face à divers problèmes et témoigne de certaines carences.

On observe en premier lieu, un problème d'ordre quantitatif

: un nombre élevé de demandeurs d'emplois dans le secteur culturel (plus de 3 500 personnes en Région bruxelloise). Or, selon les statistiques européennes, la création de nouveaux emplois n'a pas cessé de croître en Europe depuis 2002 (en moyenne de +1,85 %). Le secteur créatif, au même titre que l'économie sociale et le tourisme, est reconnu comme un important gisement d'emplois à Bruxelles. Ce constat est d'autant plus frappant que Bruxelles foisonne d'activités culturelles (festivals, pièces de théâtre, concerts, expositions...), qui laissent supposer l'existence de nombreuses opportunités de travail dans le secteur.

Il existe également un problème qualitatif. Il s'exprime notamment par un niveau de professionnalisation assez faible chez les créateurs bruxellois. Le degré de professionnalisation s'établit en fonction de plusieurs critères. La reconnaissance internationale constitue un indicateur suffisamment fiable car elle regroupe plusieurs paramètres. En effet, l'accès au marché international (tant au marché privé que via les manifestations, concours et festivals de grande envergure) permet d'accéder plus rapidement à la rentabilité financière (augmentation des rémunérations). Cette reconnaissance accrue favorisera chez les artistes et créateurs sans emploi rémunéré, une sortie plus rapide de la période de chômage.

On peut également mentionner un second facteur lié à la capacité des créateurs, artistes et opérateurs du secteur culturel à établir des échanges professionnels de haut niveau. Des connexions internationales favorisent en effet l'innovation –composante fondamentale de l'activité créatrice- et de fait la qualité des pratiques au sein du secteur. Or, proportionnellement au nombre important de créateurs de toutes disciplines, établis à Bruxelles, on constate une présence peu affirmée de ceux-ci sur la scène internationale (par exemple au sein des Biennales, des festivals internationaux, etc.).

Enfin, on observe plusieurs carences en termes d'accessibilité. Le domaine de la créativité reste peu accessible à certains profils socioprofessionnels, essentiellement à l'égard de personnes possédant un faible niveau de qualification. En effet, l'a priori élitiste que le secteur créatif peut véhiculer –notamment les arts contemporains et les formes de théâtre les plus expérimentales- peut dès lors renforcer des discriminations.

Celles-ci se manifestent de plusieurs manières : au niveau de l'accès aux services culturels, par la fréquentation limitée de certaines catégories de publics (spécifiquement pour le public de proximité peu sensibilisé à l'art contemporain). Cela a pour conséquence une nette réduction de l'impact des arts et de la culture en termes de renforcement du capital humain de la région bruxelloise. Ce problème d'accessibilité se traduit aussi par le faible taux d'emplois directs créés par les institutions culturelles vis-à-vis de personnes

en phase d'insertion professionnelle et/ou peu qualifiées. Le potentiel d'attractivité et de création d'emploi devient dès lors substantiellement réduit et n'atteint pas les profils peu qualifiés.

On constate par ailleurs un problème relatif au manque d'adaptation des filières de formation aux métiers créatifs face aux réalités du secteur professionnel. Les nombreuses institutions d'enseignement artistique ne fournissent que de manière limitée, les capacités nécessaires aux futurs acteurs du champ culturel et artistique, à la construction d'un projet professionnel, focalisant leurs efforts sur la constitution d'une identité artistique originale et cohérente. Cette orientation pédagogique contraint les jeunes professionnels à recourir à des formations professionnelles (pour créer une asbl ou une PME, acquérir des notions de gestion, etc.) souvent par trop généralistes et inadaptées aux spécificités du secteur culturel.

EN GUISE DE CONCLUSION : PORTRAIT-ROBOT D'UN PROJET INNOVANT

Un projet culturel pouvant s'intégrer de manière efficace et pertinente dans la logique du Fonds social européen devrait dès lors pouvoir répondre aux besoins suivants :

- le besoin de création d'emplois, principalement pour des emplois de proximité (au niveau des quartiers) et/ou pour des demandeurs d'emploi à faible qualification ;
- le besoin de renforcement de l'employabilité, essentiellement des jeunes professionnels en phase d'insertion dans le domaine créatif mais aussi des professionnels plus «agueris» en phase de reconversion ou de réorientation.

Ce dernier devrait, en tout état de cause, mettre en place un programme d'insertion professionnelle pour des jeunes demandeurs d'emploi (en partenariat avec des agences pour l'emploi locales et régionales). Il devrait également sensibiliser, via des formations de formateurs, les enseignants des instituts de formations aux métiers créatifs et aux problématiques de l'emploi dans le secteur et développer une filière de formation professionnelle dans le domaine créatif.

La dimension innovante du projet reposerait sur différents éléments, notamment sur une dimension réellement internationale. Il serait nécessaire de procéder à une immersion totale des participants dans la sphère internationale, leur permettant de tisser des liens avec d'autres professionnels au-delà des frontières.

En termes de méthodologie pédagogique, les participants devraient être acteurs de leur propre formation car ils doi-

vent développer un projet et fournir au terme du cycle, un travail répondant aux exigences professionnelles. Enfin, ce programme idéal devrait fournir à la fois un accompagnement éducatif (grâce à une équipe pédagogique de haut niveau), les infrastructures de diffusion (salles d'exposition, auditorium, salle de projection) et les moyens de production (ateliers), ce qui permettrait aux participants d'acquérir une expérience couvrant l'ensemble du cycle créatif (de la conception à la diffusion).

Le programme de formation devrait permettre aux participants de valider les acquis glanés lors de leur formation. Cette validation des compétences pourrait être assurée par un jury indépendant composé d'experts internationaux et bruxellois qui examinerait le travail des participants. Une fois cette validation obtenue, ceux-ci pourraient s'en prévaloir dans le futur sur le marché de l'emploi. À terme, le projet produirait un corpus référentiel permettant une reconnaissance de la formation dans le secteur des métiers créatifs à l'échelle internationale.

On pourrait espérer qu'au sein des multiples initiatives soutenues par la Région bruxelloise se glisse un projet innovant répondant à ces différentes demandes.

NOTES

1- *In Exploitation and development of the job potential in the cultural sector in the age of digitalisation, European Commission, DG Employment and Social Affairs, juin 2001.*

2. *In Le tourisme en Région de Bruxelles-Capitale : un secteur porteur de croissance et d'emplois, mars 2000.*

3 - *Pierre Michel Menger, Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme, Paris, 2003 - Richard Florida, The Rise of the Creative Class, New York, Basic Books, 2002 - Charles Landry, The Creative City, London, Earthscan, 2000.*